

Guizot mémorialiste

Les *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps* de François Guizot constituent une source importante de l'histoire de la Restauration et de la Monarchie de Juillet. La formule du titre est neuve et frappante ; certes il n'était pas d'usage qu'un homme politique publiât ses souvenirs de son vivant : ceux de Talleyrand par exemple furent publiés cinquante ans après sa mort. Guizot explique ainsi ses raisons : « La plupart des mémoires sont publiés ou trop tôt ou trop tard. Trop tôt, ils sont indiscrets ou insignifiants [...] Trop tard, les mémoires ont perdu beaucoup de leur opportunité et de leur intérêt ».

L'auteur voulait défendre sa politique, qu'il définit ainsi : « J'ai défendu tout à tour la liberté contre le pouvoir absolu, et l'ordre contre l'esprit révolutionnaire ». Et il ajoute : « Le jour de l'histoire n'est pas venu pour nous, de l'histoire complète et libre, sans réticence ni sur les faits ni sur les hommes. Mais mon histoire propre et intime [...] je puis dire cela librement [...] » (1).

Il était aussi certainement mû par un réflexe d'historien. Editeur des collections de *Mémoires de l'Histoire de France*, et de *l'Histoire d'Angleterre*, il savait l'importance des témoignages laissés par les hommes politiques de premier rang. Ces soucis d'historien, nous les retrouverons dans le soin qu'il prendra d'intercaler dans sa narration de nombreuses pièces justificatives. Il obéit bien évidemment au réflexe du ministre écarté du pouvoir, qui veut justifier son action : ce qu'il a fait pour plaider la cause de la Monarchie de Juillet, Emile Ollivier le fera plus tard pour le Second Empire et Clemenceau pour son action pendant la guerre de 14-18.

Nous possédons beaucoup de mémoires de personnages du XIX^e siècle, mais peu de chefs de gouvernement. Les souvenirs de Madame Dosne, dictés par Thiers, sont très intéressants, mais brefs ; Molé, Rémusat, Broglie, Barante, sont

(1) F. GUIZOT, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*. Paris, 1858, t. I, pp. 2 et 3.

des témoins de valeur, mais des personnages de second plan. Il est donc particulièrement précieux de posséder un document aussi important que les huit volumes de Guizot, sur une époque qui, depuis l'ouvrage de Thureau-Dangin publié en 1885, n'a fait l'objet d'aucune grande synthèse, contrairement à ce qui s'est passé pour le Second Empire (Dansette) ou la Troisième République (Chastenet).

**

C'est au cours de l'année 1857 que Guizot commença d'écrire ses mémoires, sans doute pour se distraire de l'affliction où l'avait plongé la mort de la princesse de Lieven, survenue le 27 janvier : ils se connaissaient depuis vingt ans. Il avait alors 70 ans : l'hiver, il habitait à Paris une petite maison, rue de la Ville l'Evêque, mais il en fut expulsé en 1860 par les travaux de percement du boulevard Malesherbes. Il s'installa alors 10, rue Billault près de la place Clichy. Il passait les deux tiers de l'année dans sa campagne, au Val-Richer, près de Lisieux, dans le pays d'Auge. Il y vivait en général avec sa fille aînée Henriette, et son gendre Conrad de Witt. Il y avait fait transporter sa bibliothèque et ses papiers : on peut donc dire que la plus grande partie des *Mémoires* y fut écrite. On sait que Guizot, alors député du Calvados, avait acheté cette propriété en 1837. C'est un grand bâtiment du XVIII^e siècle, reste d'une abbaye dont l'église avait été détruite à la Révolution. Au premier étage, une grande galerie bibliothèque donnant au midi conduit à l'appartement privé de l'homme d'Etat ; une antichambre précède le grand cabinet de travail, exposé au soleil levant ; de là on passe dans la chambre, petite et simplement meublée. Les descendants de Guizot, en la personne de l'aîné de ses arrière-petits-fils, Jean Schlumberger, ont déposé aux Archives Nationales la plupart de ses papiers. Cependant le Val-Richer conserve encore les copies de nombreuses correspondances diplomatiques datant du passage de Guizot aux Affaires Etrangères, ainsi que beaucoup de manuscrits de ses ouvrages, et la correspondance échangée au moment de la rédaction des *Mémoires*. Ce dernier manuscrit est rédigé au crayon, d'une écriture fine, droite, régulière, sur des cahiers de petit format. Il y travaillait le matin de six à onze heures.

La publication des huit volumes des *Mémoires* s'étage de 1858 à 1867. C'est avec Michel Lévy que Guizot signa un traité, aux termes duquel les droits de l'éditeur expiraient en

1879. Concurremment, il conclut avec Guiglielmo Libri et Richard Bentley, éditeurs à Londres, un autre traité pour une édition en langue anglaise. Le premier projet prévoyait un versement de huit cents livres pour quatre volumes. Le second, signé le 8 mai 1860, six volumes pour la même somme.

La plupart des personnages dont l'auteur allait parler vivaient encore. Les amis de Guizot s'inquiétaient de la manière dont il allait les traiter, et des réactions que ceux-ci pourraient avoir. Le 23 janvier 1858, il écrivait à Madame de Gasparin, née Daunant : « Je comprends le point particulier sur lequel mes *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps* vous préoccupent. Soyez bien tranquille ; je ne serai pas pleinement de votre avis, mais je suis sûr que vous serez contente de mon langage. Et quand je dis langage, je ne dis pas seulement la convenance des mots, j'entends aussi et surtout celle des sentiments et des idées » (2).

Deux ans plus tard, le 5 juillet 1860, il écrivait à Vitet : « Quelques uns de nos amis s'inquiétaient et s'inquiètent probablement encore de ces écueils dans mon voyage. Je n'ai jamais partagé et je ne partage pas cette inquiétude. Cousin me disait il y a quelques semaines [...] : Vous avez un immense avantage ; vous n'êtes jamais embarrassé [...] Quand je me suis décidé à écrire et à publier ces mémoires, j'ai pris mon parti d'être franc, bien sûr que je serais toujours fidèle et affectueux avec mes amis, modéré et équitable avec mes adversaires. Sans la franchise, l'ouvrage ne serait pas sérieux. Si j'avais senti ou accepté le moindre embarras, je n'aurais pas écrit » (3).

**

Je ne crois pas inutile de rappeler le sommaire des *Mémoires*. L'ouvrage est divisé en 48 chapitres, répartis sur huit volumes.

Le volume I (chapitres I à VIII) va de 1807, date de l'arrivée du jeune Guizot, à juin 1830. Il y décrit la Restauration, son action dans le parti doctrinaire.

Le volume II (chapitres IX à XIV) va de juillet 1830 à octobre 1832. La Révolution de 1830, son ministère de l'intérieur, le procès des ministres de Charles X, Casimir-Périer

(2) Cf. André GAYOT, *Guizot et Mme Laure de Gasparin*, Paris, 1934, p. 470.

(3) Lettre citée dans le recueil de Mme de Witt, née Guizot, *Lettres de M. Guizot à sa famille et à ses amis*, Paris, 1884, p. 365.

et l'anarchie, l'insurrection légitimiste, la formation du cabinet du 11 octobre 1832.

Le volume III (chapitres xv à xxi) va de 1832 à 1837. Il traite essentiellement du ministère de l'Instruction publique ; instruction primaire, secondaire, supérieure ; des académies et établissements littéraires, des études historiques, ainsi que de la politique intérieure pendant cette période.

Le volume IV (chapitres xxii à xxvi) va de 1832 à 1839 : il traite de la politique extérieure pendant cette période, de son alliance puis de sa rupture avec M. Molé, du gouvernement de coalition, enfin donne un exposé de la question d'Orient.

Le volume V (chapitres xxvii à xxxiii) traite essentiellement de l'Ambassade à Londres (février à octobre 1840), du traité sur l'Égypte et la Syrie, conclu entre les quatre puissances, et de l'avènement de son ministère.

Le volume VI (chapitres xxxiv à xxxviii) va de 1840 à 1842 et traite des affaires très diverses : les obsèques de Napoléon, les fortifications de Paris, les affaires d'Orient, le droit de visite, Bugeaud et l'Algérie.

Le volume VII (chapitres xxxix à xliii) va de 1842 à 1846 : élections de 1842, mort du Duc d'Orléans, affaires Pritchard et Tahiti, l'Algérie et le Maroc, la Turquie et la Grèce, les Jésuites et la Cour de Rome.

Le volume VIII (chapitres xliv à xlviii) décrit le fonctionnement du gouvernement parlementaire de 1840 à 1848, les mariages espagnols, l'Italie et le pape Pie IX, la Suisse et le *Sonderbund*, la chute du ministère ; enfin un résumé donnant les principaux actes du gouvernement de 1830 dans les domaines de la législation politique et sociale, de l'administration des finances, et des travaux publics.

Les volumes furent publiés environ au rythme de un par an. Le 20 mars 1867, Guizot avait écrit la dernière ligne du résumé, plaidoyer *pro domo*, qui clôt les *Mémoires*. Il écrivait à Mme de Gasparin : « Michel Lévy viendra le chercher aujourd'hui ou demain. Ce n'est plus affaire que de l'imprimeur et de l'éditeur. J'ai un grand sentiment de satisfaction et de repos. J'avais cette œuvre-là très avant dans l'âme [...] En ce moment, il me semble que je pourrais partir pour faire le tour du monde. Je n'en ferai rien [...] ».

Quel accueil fut réservé à leur parution aux *Mémoires* ? Une des premières études qui leur fut consacrée parut sous la signature d'Ernest Renan dans la *Revue des Deux Mon-*

des, livraison du 1^{er} juillet 1859. C'était alors la première revue française par son ancienneté, par son tirage (9 500 exemplaires en janvier 1859) et par sa tenue. Elle était toujours dirigée par François Buloz, qui soutenait Renan, malgré le duc de Broglie, actionnaire important, qui lui était hostile. C'était l'organe des orléanistes. Dans son article, Renan commençait par des compliments : Il évoquait la « sévère beauté » de l'ouvrage, louait son style, « le vrai style des grandes affaires », et ajoutait : « Un ton général de réserve et de discrétion donne au livre beaucoup de charme et de noblesse ». Ensuite Renan se livrait à un grand éloge de la Monarchie selon la Charte, justifiait la Révolution de 1830, louait Guizot (« il est un des hommes de notre siècle qui comprennent le mieux la liberté ») et le Régime de Juillet : « Ce gouvernement a donné à la France les dix-huit meilleures années que notre pays et peut-être l'humanité aient jamais traversé » et concluait ainsi : « Ni par son livre, ni par ses actes, M. Guizot n'est arrivé ni n'arrivera à la popularité. Cette équivoque récompense est chez nous réservée à des qualités et à des défauts qui ne sont pas les siens [...] La France veut qu'on la flatte et qu'on partage ses fautes ; ce qu'elle pardonne le moins, c'est d'avoir été plus sage qu'elle [...] Le penseur austère qui chercha à s'élever au-dessus des préjugés de son temps et de son pays encourut le plus grave des reproches, celui de n'être pas national [...] ». Autrement dit, de n'avoir pas fait la guerre à l'Angleterre.

Sur le moment, Guizot fut assez content, puisqu'il écrivait le 9 juillet 1859 à son fils Guillaume : « Article très spirituel, d'un esprit élevé, large et indépendant, dans un fort bon sens politique. Très bien pour moi : un peu routinier, faisant toujours de moi ce personnage tragique, solitaire, tendu, qui finira par devenir une espèce de légende, fausse comme toutes les légendes ».

A la réflexion, il en fut moins satisfait. Le 30 juin 1861, il écrivait à Vitet : « C'est une sonate assez brillante où Renan s'est amusé à donner ses variations sur le thème, plus qu'il ne s'est occupé du thème » (4).

Aussi demandait-il à Vitet d'écrire dans la *Revue*, très lue à l'étranger, le compte rendu des volumes trois et quatre. Ce que Vitet fit dans le numéro du 1^{er} décembre 1861.

Le second des grands articles consacrés aux *Mémoires* fut celui que Sainte-Beuve publia le 14 octobre 1861 dans *Le Moniteur*, journal favorable à l'Empire, qui tirait à l'épo-

(4) Mme de Witt, *op. cit.*, p. 381.

que à 17 000 exemplaires. Il fut ensuite inséré dans le premier volume des *Nouveaux Lundis*. Le quatrième tome des *Mémoires* venait de paraître. Le critique commence par des compliments assez doucereux, déclare qu'il a du respect pour l'homme et de l'admiration pour son talent. Il a trouvé le premier volume d'une lecture agréable, les portraits assez fréquents et bien touchés. Après la lecture des quatre premiers volumes, il se demande quelle idée l'on se forme du régime, du roi, et du ministre. Bien vite, pointent ses sentiments bonapartistes. Le mot d'ordre habituel de Louis-Philippe à ses agents, dit-il, était : « Surtout, ne me faites par d'affaires » ! « Il n'y a pas de quoi se vanter, ajoute-t-il, par comparaison surtout et après la guerre de Crimée » ! On touche là du doigt les sentiments nationalistes et cocardiers de l'opinion publique française.

De Louis-Philippe, il écrivait qu' « il ressemblait trop à un bourgeois pour être respecté longtemps des bourgeois ».

De Guizot, il distinguait soigneusement les deux grands ministères qu'il avait eus à gérer. « Le ministre de l'Instruction publique ne mérite que des éloges. M. Guizot était là véritablement à sa place, et en pensant au bien qu'il a fait, à celui qu'il aurait pu faire, on se prend à regretter qu'il ne s'y soit point tenu ». Il est beaucoup plus réservé quant au rôle de Guizot comme ministre des Affaires Etrangères et pratiquement chef de gouvernement. Dans le portrait que Guizot avait tracé de Talleyrand, il avait énuméré les cinq qualités que doit posséder l'homme d'Etat : l'autorité du caractère, la fécondité de l'esprit, la promptitude de la résolution, la puissance de la parole, et l'intelligence sympathique des idées générales. Sainte-Beuve reconnaissait à Guizot au suprême degré la quatrième de ces qualités, la puissance de la parole, mais lui refusait la seconde, la fécondité de l'esprit, et le chipotait sur la cinquième.

« Il y a, pour parler son langage, trois éléments à considérer dans la société :

1. — Les idées : il entend à merveille les idées, c'est son domaine.

2. — Les intérêts, c'est-à-dire les finances, l'industrie, les branches diverses de la fortune. Il les sait peu, il paraît peu s'en inquiéter.

3. — Les passions. Il y reste, lui, trop étranger [...] il les traite de haut en bas, ou les ignore [...] ».

Enfin, il souligne que Guizot a gardé de sa secte originelle, le calvinisme, « la faculté ou la disposition que j'appellerai exclusive [...] Lui régnant et dominant, n'est pas aisément

qui veut du nombre des élus ici-bas, ou des électeurs [...] ». Bref, il l'accuse de vouloir détenir à lui seul la vérité, en d'autres termes d'être intolérant.

**

Dans *L'Union*, journal légitimiste, qui tirait à environ sept mille exemplaires, Armand de Pontmartin, rendant compte du tome III, fut nettement élogieux (5). Il trouvait Guizot « merveilleux de logique, d'éloquence et de grandeur [...] » parlait de son « admirable bon sens [...] » et concluait : « L'œuvre est si belle que la littérature plaiderait au besoin pour M. Guizot, contre les chicanes de la politique, et les hésitations de l'histoire ». Il est vrai que Guizot, partisan de la « fusion » entre Chambord et les Orléans, était bien vu des légitimistes.

Dans *Le Figaro*, hebdomadaire de grande diffusion, de tendance conservatrice (50 000 exemplaires), parut un article signé B. Jouvin, nom du gendre de Villemessant, qui empruntait parfois sa signature (6). « Les deux premiers volumes des *Mémoires* avaient été accueillis un peu froidement [...] Le ton général du livre était celui d'un esprit calme, mais ferme et persévérant [...] Le troisième (volume) au contraire, a été reçu avec un ferveur marquée [...] Ce traité d'éducation en six chapitres est un chef d'œuvre d'exposition, de clarté et d'intérêt [...] ». Jouvin, ou Villemessant, finissait par comparer Guizot à Machiavel, à Retz, et à Saint-Simon.

La Presse, journal du soir fondé par Girardin, passé dans les mains du banquier Solar, publia sous la plume d'Alphonse Peyrat (7) un compte rendu du tome III assez mitigé, mais plutôt favorable. Il commençait ainsi : « Ce qui distingue M. Guizot, c'est une ardeur belliqueuse qui ne l'abandonne jamais ». Il blâmait ses violences de langage à propos d'Armand Marrast et des révolutionnaires, chez qui « le sens moral et le bon sens sont également aveuglés ». Il le louait d'avoir avoué ses fautes, et reconnaissait que le troisième volume ne méritait que des éloges.

Tout autre était l'article publié par Taxile Delord dans *Le Siècle*, le grand journal républicain, qui tirait en 1861 à 52 300 exemplaires, et qu'on trouvait dans tous les cafés. Delord, élevé dans le protestantisme, est connu par son

(5) *L'Union*, numéro du 21 juillet 1860.

(6) *Le Figaro*, numéro du jeudi 5 juillet 1860.

(7) *La Presse*, feuilleton du lundi soir 25 juin 1860.

pamphlet : *La papauté de M. Guizot*. Il reproche d'abord à Guizot les termes par lesquels il décrivait Armand Mar-
 rast : « Lettré vaniteux et envieux », puis se moque du ton
 sentencieux avec lequel il écrivait ses portraits. Il le traite
 de « Scudéry de la politique conservatrice », et parle de
 « son vieux manteau de rhétorique ». Mais voilà que point-
 ent les reproches nationalistes : « Il ne nous paraît pas
 toujours un français véritable, il semble quelquefois lui-
 même un *naturalisé* au milieu de ses concitoyens ; supposez
 que par une loi tous les personnages qui vont suivre soient
 devenus nos compatriotes, M. Guizot nous apparaît tout de
 suite comme le chef possible d'une espèce de ministère fan-
 tastique composé de M. Jomini à la guerre ; Pozzo di Borgo,
 aux finances, Ancillon, à l'instruction publique. On dirait
 parfois que M. Guizot a plutôt du sang français dans les
 veines qu'il n'est français réellement » (8). Voilà l'accusation
 voilée d'être un Genevois : dans ses attaques, *Le Siècle*,
 socialiste, rejoint curieusement *Le Moniteur*, nationaliste.

On le voit, la presse était très divisée sur les *Mémoires*.
 Les contemporains ne l'étaient pas moins. Guizot avait fait
 hommage de son premier volume à la duchesse d'Orléans,
 Hélène de Mecklembourg, qui lui répondit de Richemond,
 un mois avant sa mort (9) : « C'est un des plus grands
 services qu'on puisse rendre aujourd'hui à notre pays que
 de rappeler à son attention les enseignements d'un passé
 qu'il semble désireux d'oublier, quand on peut le faire avec
 cette autorité que la pratique des grandes affaires ajoute
 à la puissance du talent, et à la supériorité de l'intelli-
 gence ».

Un an plus tard, le comte de Paris accusait ainsi réception
 du deuxième volume (10) : « L'époque dont vous parlez est
 un beau souvenir pour la France, car elle jouissait alors à
 la fois de la paix et de la liberté ; et l'hommage impartial
 que vous rendez au Roi mon grand père contribuera certain-
 nement à grandir sa mémoire ».

Dans son journal, Emile Ollivier, alors républicain,
 notait : « La politique de résistance n'est nécessaire, légi-

(8) *Le Siècle*, lundi 2 juillet 1860.

(9) Archives Nationales, Fonds Guizot, 42 AP 191, lettre du
 26/4/1858.

(10) Archives Nationales, Fonds Guizot, 42 AP 191, lettre du
 5/5/1859.

time, sainte, que parce qu'elle rend le progrès possible, et que faire des réformes est une des meilleures manières de résister. Le tort de M. Guizot, c'est d'avoir résisté presque toujours pour le maintien du statu quo » (11).

De son côté, Rémusat, vieil ami déçu de Guizot, portait sur les *Mémoires* (12) un jugement sévère : « Si l'ouvrage n'a pas semblé aussi amusant que le faisait espérer le titre de *Mémoires*, si même comme document historique il a été jugé peu instructif, il faut se rappeler qu'un homme politique qui publie son histoire de son vivant et parle de ses contemporains, ne pouvait multiplier les révélations ni les anecdotes. Guizot a cependant mis beaucoup d'esprit dans certains portraits et beaucoup d'habileté dans l'exposition de certaines affaires ».

Plus tard, Bardoux écrivit dans son ouvrage sur Guizot (13) : « Les *Mémoires* sont des annales politiques [...] Ils sont à la fois une défense contre les attaques dont la classe moyenne a été l'objet, et une justification de la résistance qu'elle crut devoir obstinément opposer aux revendications démocratiques. Ainsi compris, ce livre est un document de premier ordre ».

Thureau-Dangin, dans son *Histoire de la Monarchie de Juillet*, a beaucoup utilisé les *Mémoires*. Il semble qu'après lui, ils soient tombés dans l'oubli. En 1971, nous avons publié un choix de 650 pages, en prenant dans chacun des chapitres ce qui nous paraissait le plus intéressant, de manière à garder une vue générale de l'ensemble du récit (14).



Cent ans après la publication des *Mémoires*, quel jugement peut-on porter sur eux ? Leur valeur littéraire est indéniable. Certes, le style est hérité du discours latin : les périodes bien balancées, les figures de rhétorique y abondent, et donnent parfois une impression de monotonie. Mais Guizot, orateur chaleureux, savait animer son récit, comme il savait secouer son auditoire. Il a un sens très précis de la propriété des termes ; ses meilleures réussites sont ses portraits. Nous avons déjà cité celui de Talleyrand,

(11) Emile OLLIVIER, *Journal*, 23/2/1859, t. I, p. 375, Paris, 1961.

(12) Charles de RÉMUSAT, *Mémoires*, édités par M. Pouthas, Paris, 1967, t. 5, p. 226.

(13) A. BARDOUX, *Guizot*, Paris, 1894, p. 150 sqq.

(14) *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, éd. abrégée et présentée par Michel Richard, Paris, 1971, XLVIII — 650 p.

qui est un modèle du genre, mais il faut également lire ceux de Louis-Philippe et de son fils le duc d'Orléans, Chateaubriand, La Fayette, Benjamin Constant, Casimir Périer, Royer-Collard. De la société anglaise, dont il trace un excellent tableau, Guizot se plaît à évoquer les grandes figures, Palmerston, Lord et Lady Holland, et surtout l'ami de cœur, Lord Aberdeen. Il ne parle pas avec moins de finesse de personnages non-européens, du tiers monde, comme l'on dirait maintenant.

*

Quelle valeur historique peut-on attribuer aux *Mémoires* ? Guizot a multiplié les pièces justificatives, « pièces historiques », comme il disait. On y trouve entre autres la protestation des députés contre les ordonnances de 1830, la circulaire aux instituteurs de 1833, ses rapports sur les collections de documents inédits de l'histoire de France, les instructions qu'il reçut du gouvernement comme ambassadeur à Londres, le texte du traité de juillet 1840, ses notes sur la répression de la traite des noirs et sa correspondance avec le chargé d'affaires à Saint-Petersbourg. Cette diversité reflète bien les nombreux secteurs d'activité d'une vie d'homme d'Etat bien remplie. Dans ses dossiers personnels, on retrouve des correspondances échangées avec d'anciens collègues du ministère, d'anciens hauts fonctionnaires, des lettres de Benjamin Constant, de Royer-Collard, une lettre de Morny lui donnant des détails sur le siège de Constantinople auquel il avait assisté, etc., etc.

Les chapitres les plus intéressants concernant la Révolution de 1830, le ministère Casimir Périer, l'action au ministère de l'Instruction publique, l'Ambassade à Londres, l'exposé de la question d'Orient. Elle se composait à l'époque de trois problèmes principaux : le libre passage de la flotte russe en Méditerranée ; l'indépendance de l'Égypte, et la querelle des lieux saints, c'est-à-dire Jérusalem et Israël. Il s'intéressa de très près aux problèmes de l'Afrique du Nord. « Il n'y a rien à espérer de sérieux du monde musulman » écrivait-il. Bugeaud l'avait convaincu de l'excellence de ses idées.

On ne peut pas suspecter la bonne foi de Guizot. « J'ai évité la guerre », rappelait-il, et c'est certainement son grand titre de gloire. Il est certain aussi qu'une grande partie de l'opinion publique française, blessée par les désastres de 1815, lui en a beaucoup voulu de l'empêcher de se battre. On lui a reproché son « effacement » devant l'Angleterre,

puissance qu'il admirait à la fois pour sa réussite morale et matérielle.

La cause de son échec fut certainement le blocage de la société et du régime politique. Rémusat écrivait : « Il feint d'ignorer et souvent il ignore réellement l'autre côté des questions dont il n'a présenté qu'une face. Le mouvement démocratique du temps n'est par exemple pour lui que l'ouvrage accidentel de quelques révolutionnaires et les problèmes sociaux sont comme s'ils n'étaient pas ». Ainsi, dans le récit de l'insurrection de Lyon, il en analyse parfaitement la cause : l'insuffisance des salaires, mais n'imagine pas de remède, et condamne simplement l'anarchie.



En conclusion, les *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps* constituent un document capital pour connaître la pensée politique de Guizot. Il faut certes les utiliser avec précaution, mais ils sont essentiels pour l'histoire diplomatique et sociale de cette époque.